

négligée, de quelle façon et dans quelle mesure a-t-elle été modifiée, révisée ou étendue?

6. a) Quels sont les noms des membres du comité interministériel de la sécurité et des renseignements et quel est le nom du supérieur immédiat de chacun, b) quels sont les noms des membres du comité consultatif de la sécurité et quel est le nom du supérieur immédiat de chacun, c) quels sont les noms des membres du comité consultatif des renseignements et quel est le nom du supérieur immédiat de chacun, d) tous les comités décrits aux paragraphes a), b) et c) sont-ils composés exclusivement de fonctionnaires et dans la négative, quels sont les membres de ces comités qui ne le sont pas et dans chaque cas, quel est leur nom, leur fonction et le lieu principal de leur résidence, e) les comités décrits aux paragraphes a), b) et c), ou certains d'entre eux, font-ils des recommandations ou prennent-ils des décisions quant à la fidélité d'un groupe, d'un membre d'un groupe ou d'un particulier à un parti politique ou quant à savoir si ce groupe, ce membre d'un groupe ou ce particulier constitue un risque pour la sécurité et, dans l'affirmative, en vertu de quel pouvoir et qui en a fait la demande, s'il y a lieu, dans chaque cas, f) quels sont les noms des membres du personnel décrits dans les paragraphes a), b) et c) avec leur traitement respectif et leurs fonctions de chacun des comités et quels sont les fonds affectés à chacun de ces comités?

7. a) Que représente ou qu'a représenté le «Groupe Vidal» à la direction des relations fédérales-provinciales du Bureau du Conseil privé et quel est ou quel a été son rôle pour informer le gouvernement de la province de Québec des affaires fédérales, b) a-t-on transmis ou transmis-on des enquêtes, des rapports, des mémoires ou autres documents de la GRC ou du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité ou de l'ancien Centre de planification et de recherches sécuritaires au premier ministre Bourassa et(ou) au parti libéral du Québec et, dans l'affirmative, quelle personne ou quel organisme s'en charge et quel en a été ou quel en est le destinataire, c) quel rôle le groupe Vidal, le bureau du Premier ministre, les candidats du parti libéral ou certains d'entre eux jouent-ils ou ont-ils joué en établissant quel(s) groupe(s), quel(s) membre(s) de groupe(s) devraient ou doivent faire l'objet d'enquête par un agent ou des agents de la GRC, du ministère de la Défense nationale, du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité ou de l'ancien Centre de planification et de recherches sécuritaires ou de tout autre organisme de sécurité du gouvernement?

8. a) M. Walter Luyendyk est-il ou était-il employé à titre de secrétaire adjoint du Comité de la sécurité et des renseignements du cabinet, b) si la réponse au paragraphe a) est affirmative, pourquoi est-il alors nécessaire d'avoir un Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, autrefois le Centre de planification et de recherches sécuritaires, au sein du ministère du Solliciteur général, c) la subordination du Centre de planification et de recherches sécuritaires, maintenant désigné le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, au bureau du Conseil privé a-t-elle été recommandée par l'étude récente du lieutenant-général Michael Dare sur les moyens de contrôle en temps de crise?

9. a) Depuis janvier 1970, quels organismes ou groupes, soupçonnés d'être subversifs ou classés comme tels font ou ont fait l'objet d'études, d'enquêtes, de surveillance, d'investigations par la GRC, les Forces armées canadiennes ou le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, autrefois le Centre de planification et de recherches sécuritaires, du ministère du Solliciteur général, b) ces organismes ou groupes comprennent-ils des syndicats ouvriers, c) le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, anciennement le Centre de planification et de recherches sécuritaires, a-t-il déjà publié un précis, une analyse ou un autre rapport documenté sur la situation du travail dans la province de Québec ou sur un syndicat en particulier, d) comment, pourquoi et par qui ces organisations et(ou) ces groupes ont-ils été choisis aux fins d'étude, d'enquête, de surveillance ou de recherche?

10. a) Quels sont les noms et prénoms, l'âge, le niveau d'instruction, le traitement et la description de poste de chaque personne employée par le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité du ministère du Solliciteur général ou bien détachée auprès de lui ou y travaillant à quelque titre que ce soit, b) parmi ces personnes, quelles sont celles qui servent ou ont servi dans la Gendarmerie royale ou dans les forces armées?

11. Le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité du ministère du Solliciteur général possède-t-il ou tient-il à jour un dossier de renseignements, de données ou de documenta-

tion de toute nature sur l'auditeur général du Canada ou tout membre du nouveau parti démocratique, du Crédit social ou du parti conservateur progressiste?

12. a) L'ancien Solliciteur général adjoint, M. Ernest Côté, a-t-il été remplacé par M. Roger Tasse à l'automne de 1972, b) le motif de ce remplacement a-t-il été que M. Côté s'est refusé à subvertir la Gendarmerie royale, la Commission de libération conditionnelle ou le Service pénitentiaire à des fins de «sécurité» et aux fins du parti libéral, c) M. Côté est-il encore fonctionnaire et, dans l'affirmative, où et à quel titre?

13. Quelles mesures ont été prises en vue d'assurer que le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité ne soit infiltré par un agent d'une organisation ou d'un groupe subversif ou par des agents d'organismes étrangers comme la Central Intelligence Agency des États-Unis?

14. a) Les descentes de la brigade des supérieurs faites le 12 octobre 1972, étaient-elles initialement prévues pour le début de 1973, b) le Solliciteur général adjoint de l'époque a-t-il insisté auprès de la Gendarmerie royale pour que ces descentes aient lieu au début d'octobre au lieu de la date convenue afin de créer auprès de la presse et des autres media une impression favorable au Solliciteur général, M. Goyer?

15. Quels sont les noms «des agents de police, des membres du personnel des Forces armées, des membres du personnel du ministère des Affaires extérieures, des sociologues, des avocats, des diplômés d'administration «dont le Solliciteur général a dit à Radio-Canada, lors de l'émission «Encounter» du 18 janvier 1973, qu'ils étaient membres du Centre de planification et de recherche sécuritaires, aujourd'hui le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité»?

16. a) Le colonel Robin Bourne est-il directeur général du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité et, dans l'affirmative, quand a-t-il été nommé à ce poste et avec quel traitement, b) au moment de sa nomination, le colonel Bourne possédait-il quelque expérience ou autres compétences en matière de sécurité, c) à quelles dates le colonel Bourne a-t-il été promu (i) lieutenant-colonel et (ii) colonel, d) le Solliciteur général, M. Goyer, a-t-il fait des recommandations, des observations ou des commentaires au sujet des promotions du colonel Bourne et, dans l'affirmative, quelle en était la nature et à qui les a-t-il faits, e) le colonel Bourne fait-il encore partie des Forces armées canadiennes et, dans l'affirmative, suivant quels arrangements est-il employé à plein temps au Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité?

17. a) le lieutenant-colonel Walter Dabros, du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, a-t-il subi des traitements de psychanalyse pour troubles du comportement ou autres pendant qu'il était au service des Forces armées canadiennes et, dans la négative, a-t-on recommandé qu'il subisse de tels traitements, b) la direction de la sécurité des Forces armées canadiennes a-t-elle déjà fait un rapport défavorable sur le comportement agressif du colonel Dabros, c) à quelles dates le colonel Dabros a-t-il été promu (i) du grade de capitaine à celui de major et (ii) du grade de major à celui de lieutenant-colonel, d) à quelle date le colonel Dabros s'est-il joint au Centre de planification et de recherche sécuritaires, maintenant le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité et suivant quels arrangements avec les Forces armées canadiennes, e) M. Goyer, alors Solliciteur général, ou le colonel Bourne ont-ils fait des recommandations, des observations ou des commentaires de quelque nature que ce soit au sujet des promotions du colonel Dabros et, dans l'affirmative, quelle en était la nature et à qui les ont-ils faits, f) le colonel Dabros est-il ou a-t-il été chargé de la surveillance ou de n'importe quelle activité de surveillance au sein de quelque université que ce soit au Canada, et, dans l'affirmative, cette surveillance est-elle exercée par ou avec le personnel normalement employé par (i) le ministère de la Défense nationale, (ii) la GRC (iii) le ministère du Solliciteur général, ou l'un ou l'autre de ces organismes, g) quelle est l'origine ethnique de chacun des membres du Service de sécurité de la GRC (i) par province, (ii) par âge, et (iii) par sexe?

18. a) Qui est le commandant Arthur Butroid du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, b) quelles sont les fonctions et(ou) les responsabilités du commandant en matière de sécurité, c) le commandant Butroid touche-t-il directement ou indirectement une indemnisation ou une rémunération (i) de la GRC, (ii) des Forces armées canadiennes, ou (iii) du ministère du Solliciteur général ou de toute autre source gouvernementale en retour de services rendus en qualité d'agent du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité pour ce qui est des subventions du PIL, d) le commandant

Questions au Feuilleton